

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_004 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAISSE D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PRÊT "1ÈRE CLEF EN ALBIGEOIS"

L'an deux mille dix neuf, le douze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 février 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Nathalie PELLEGRINI, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Odile LACAZE), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Michel MARTY (pouvoir à Céline TAFELSKI), Bruno CRUSEL (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Marie-Louise AT (pouvoir à Michel FRANQUES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 43

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 FÉVRIER 2019

**N° DEL2019_004 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAISSE
D'EPARGNE DE MIDI-PYRÉNÉES ET LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PRÊT
"1ÈRE CLEF EN ALBIGEOIS"**

Pilote : Habitat

Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,

Le Programme Local de l'Habitat 2015-2020 de l'Albigeois a initié une aide communautaire pour soutenir les primo-accédants dans leur projet d'accèsion à la propriété : « le Prêt 1ère Clef en Albigeois », opérationnel depuis mars 2017, suite à l'avis favorable du conseil communautaire du 15 décembre 2016.

Cette aide permet de compléter le plan de financement des ménages en leur proposant un prêt à taux zéro pour cent (0%), complémentaire au prêt principal, et cumulable avec le Prêt à Taux Zéro de l'Etat (PTZ).

Pour la mise en œuvre de ce dispositif, des conventions partenariales ont été signées avec 3 établissements bancaires : le Crédit Foncier, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel.

En 2019, le Crédit Foncier fait l'objet d'un projet d'intégration de ses activités et expertises au sein des entités du Groupe Banque Populaire Caisse d'Epargne (BPCE).

La convention « Foncier duo collectivité locale » a donc été dénoncée avec effet au 31 décembre 2018.

La Caisse d'Epargne et la Banque populaire souhaitent prendre le relais du Crédit Foncier, afin de proposer le Prêt 1ère Clef en Albigeois à leurs clients, sous la forme d'une offre « DUO Collectivité locale » équivalente à celle du Crédit Foncier.

A ce titre, une nouvelle convention de partenariat a été établie entre la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées et la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Une convention avec la Banque Populaire sera également présentée lors d'une prochaine séance en conseil communautaire.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU les délibérations du Conseil communautaire de l'agglomération albigeoise, n°DEL2016-175A du 15 décembre 2016 et n°DEL2018_024 du 6 février 2018,

VU le Programme Local de l'Habitat 2015-2020,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 29 janvier 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la convention partenariale relative au dispositif d'aide communautaire, le Prêt « 1ère Clef en Albigeois », entre la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées et la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, ci-annexée,

AUTORISE la présidente ou son représentant à signer la convention et à accomplir toutes les démarches y afférant.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 février 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL